



TERMES DE REFERENCES

**« Femmes migrantes au Maroc :
défenseuses de leurs droits humains pour
une vie durable et sans violence »**

1. INTRODUCTION :

Alianza por la Solidaridad est née avec la vocation de travailler pour un monde meilleur et durable pour toutes et tous, sans prendre en considération leur lieu de naissance ou de résidence. Notre travail, nos connaissances, notre expérience, ainsi que notre créativité sont investies dans la défense et la promotion des droits universels partout et pour toutes les personnes.

Notre travail répond à la défense des droits des migrants, les droits de la femme partout dans le monde, la durabilité de l'environnement et la défense des droits des personnes affectées par les crises humanitaires. Pour cela, on sait bien qu'on doit construire une citoyenneté globale informée, critique qui veut s'impliquer dans les changements sociaux nécessaires afin d'avoir un monde qui place la personne et les droits humains au centre, ainsi qu'on est conscient que le plaidoyer politique est la clé pour y parvenir.

2. CONTEXTE DU PROJET :

A travers le projet « Femmes migrantes au Maroc : défenseuses de leurs droits humains pour une vie durable et libre de violence », financé par la Agencia Extremeña de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AEXCID), Alianza por la Solidaridad (Alianza), l'association Malvaluna (Malvaluna) et l'association Amal Chabab Takadoum (Amal) contribuent à garantir une vie sans violence et le plein exercice des droits humains, économiques, sociaux, civils et politiques des femmes d'origine subsahariens ainsi que leurs enfants au Maroc.

Le présent projet s'articulera autour de 4 axes complémentaires :

- 1) Le renforcement des connaissances en droits et la capacité d'exigibilité et de plaidoyer des femmes migrantes dans les villes de Rabat et Tanger. Ce renforcement est axé sur l'accompagnement à travers différents outils liés aux processus d'autonomisation des femmes migrantes, où elles peuvent passer de l'image de victime que la société marocaine a sur elles, vers l'auto-reconnaissance et la capacité de défendre leurs propres droits et ceux de sa collectivité
- 2) Le renforcement des capacités organisationnelles et génératrices de revenus des micro et petites entreprises dirigées par des femmes migrantes, pour la génération de moyens de subsistance décentes pour les femmes migrantes qui leur permettent d'échapper aux dynamiques de violence et d'exploitation sur le lieu de travail, principalement par des moyens coopératifs
- 3) L'appui à l'inclusion et à la permanence dans le système éducatif marocain des enfants de moins de 6 ans des femmes migrantes d'origine subsaharienne dans la ville de Rabat et de Tanger, qui ne sont pas encore en âge d'accéder aux services éducatifs publics marocains. Cela permettra de garantir leur droit à l'éducation et favorisera la formation et l'insertion professionnelle de leurs mères, ainsi que la durabilité de leurs ressources
- 4) La promotion d'une opinion publique favorable au droit à une vie digne sans violence, en respectant les droits humains des femmes migrantes au Maroc. Pour

cela, différentes activités seront menées axées sur la production de matériels et leur diffusion ; sur la promotion du réseautage et la promotion des réseaux et échanges internationaux

Le présent projet tente d'aller plus loin dans la dimension de l'accès et de la défense des droits, du renforcement de l'autonomie économique, de l'appui à la durabilité de la vie des femmes migrantes et leurs enfants, du plaidoyer et de la sensibilisation de la population. Le caractère du pôle d'attraction de Rabat, en tant que ville qui offre des opportunités d'employabilité aux femmes (même si dans des niches d'exploitation), facilite le travail avec un grand groupe de femmes migrantes dans des conditions permettant de suivre le processus d'*empowerment* et d'autonomie liées à ce projet.

D'autre part, Tanger est l'une des villes fortement marquées pour être dans un contexte de frontières, ce qui définit les relations des femmes migrantes qui vivent dans ces villes en termes de sécurité frontalière. Tanger en tant que ville frontalière définit la réalité quotidienne des femmes, qui comprend la dynamique de la persécution, du contrôle et des déplacements forcés, où l'installation est beaucoup plus difficile que dans le reste du territoire. Cela fait de Tanger un lieu à forte mobilité et insécurité. Pour cette raison, le travail sera effectué dans cette ville avec un groupe restreint de femmes migrantes, en se basant sur les processus d'autonomisation et de défense des droits.

3. LES OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET :

Objectif général

Contribuer à garantir une vie sans violence et le plein exercice des droits humains, économiques, sociaux, civils et politiques des femmes d'origine subsaharien ayant des enfants au Maroc.

Objectif spécifique :

Accroître l'*empowerment* personnel, l'indépendance économique et une vie sans violence à l'égard des femmes migrantes ayant des enfants dans les municipalités de Rabat et de Tanger.

Résultat 1 : Connaissance renforcée des droits et des capacités d'exigibilité et de plaidoyer des femmes migrantes dans les municipalités de Rabat et de Tanger

Résultat 2 : Renforcées les capacités organisationnelles et de génération de revenus des micros et petites entreprises dirigées par des femmes migrantes

Résultat 3 : Promue l'inclusion et la permanence dans le système éducatif marocain des garçons et filles des femmes migrantes d'origine subsaharien dans la ville de Rabat et de Tanger

Résultat 4 : Opinion publique favorable promue du droit à une vie sans violence et des droits humains des femmes migrantes au Maroc

4. OUTPUTS :

La proposition de la personne ou équipe consultant doit développer un ensemble d'actions qui s'inscrivent dans une chronologie liée à un processus d'apprentissage et d'analyse de la défense des droits, qui comprend la dimension formation, tant au niveau technique que des compétences transversales, et la dimension de recherche.

D'autre part, dans la définition de la proposition, la personne ou équipe consultant devra prendre en compte l'impact spécifique du COVID sur la situation des femmes migrantes au Maroc.

1. Réalisation de 2 ateliers pour renforcer les compétence personnelles (confiance en soi, estime de soi, développement de mécanismes de défense contre les stéréotypes et les préjugés raciste basé sur le genre).

Le projet a une dure de deux ans : En 1ère année une formation de 2 ateliers par ville se tient à Tanger et Rabat.

2. Formation en droit international, droits de l'homme, droits des femmes, législation marocaine, protection des droits des femmes et stratégie pour dénoncer les violations de ses droits.

Il est prévu qu'à partir de la compréhension de l'existence d'une loi internationale sur les droits de l'homme, des droits qui leur sont inhérents et des mécanismes nationaux, internationaux et régionaux de protection spécifique des droits des femmes ; elles peuvent le connecter avec la réalité qu'elles vivent au Maroc, et les violations que menacent leurs droits : quelles sont les causes, et comment pouvoir réparer ces violations et accroître leur exigibilité. Ce modèle de la formation sera le premier pas a la mise en œuvre d'une école de femmes pour promouvoir les droits des femmes.

Il est prévu de réaliser : 5 ateliers de 4 heures chacun pour 2 groupes, un à Tanger et l'autre à Rabat (40 heures en totale).

3. Formation « Être défenseuses » : qu'est-ce que signifie le fait d'être défenseuses des droits et les risques que contient. Processus pour devenir une défenseuse de droits : réalités locales et internationales : la persécution des femmes dans le monde.

Il est prévu de réaliser : 5 ateliers de 2 heures chacun pour 2 groupes, un à Tanger et l'autre à Rabat (20 heures au total).

4. Préparation d'une guide pratique sur les stratégies de protection individuelle et collective contre la violation des droits.

L'équipe consultant préparera un guide pratique sur les stratégies individuelles et collectives basé sur un processus participatif impliquant des femmes migrantes situées dans différentes villes marocaines, à travers des entretiens individuels et des groupes de discussion pour analyser trois enjeux :

- 1) D'une part, identifier et analyser les schémas de violations des droits qui se répètent contre les femmes migrantes ;
- 2) Deuxièmement, quelles sont leurs réponses, ou celles de leur environnement, à ces violations et lesquelles permettent une plus grande réparation ;

L'objectif de ce guide est la mise en œuvre la gestion des risques associés à la violation des droits des femmes défenseuses de droit de l'homme. Le guide doit inclure des bonnes pratiques que servent aux femmes défenseuse de droits des femmes pour prévenir situation du violence et risque.

Ce guide sera basé sur les approches suivantes : Droit de l'homme, droit des femmes, intersectionnalité, et les approches interculturelles. Dans le processus d'élaboration de guide on valorise l'utilisation d'une méthodologie pédagogique-participative (récréative, artistique, culturel).

Le guide se veut un outil d'utilisation pratique et de transmission entre les femmes migrantes. Il sera réalisé la deuxième année, après les processus d'autonomisation prévus, avec une marge avant la fin du projet, pour le diffuser et le tester, dans le format le plus adapté à son utilisation. Il devrait inclure votre traduction dans les langues pertinentes pour les femmes cibles.

5. Étude sur la création d'espaces communs d'empowerment des femmes migrantes et marocaines au Maroc

L'objectif de cette étude est d'analyser quels espaces de participation et d'interaction sociale et politique peuvent permettre aux femmes d'influencer un processus de changement social et politique dans le pays. L'étude mettra en évidence les mécanismes de participation que les femmes peuvent utiliser et analysera les stratégies mises en œuvre par elles, qu'elles soient marocaines ou migrantes.

Pour mener à bien l'étude, des visites seront faites aux associations de femmes marocaines et migrantes, en même temps que des femmes leaders de communautés, des organisations de femmes et des institutions marocaines seront interviewées. Il se tiendra à Rabat et à Tanger, avec la possibilité d'inclure Casablanca en raison de son statut de capitale économique du Maroc.

6. Élaboration d'un rapport final

Contenu :

- Méthodologie et approche employée
- Contenu et déroulement de la formation (les présentations et documents distribués aux participantes seront mis en Annexe)
- Annexes avec technique et dynamique d'auto-soins et habilité personnelles, en soulignant les réseaux d'appui et protection des femmes au niveau national et international
- Analyse de la participation des bénéficiaires et évaluation de la formation du point de vue du/de la prestataire
- Evaluation de la formation par les participantes (traitement et analyse des fiches d'évaluation remplies par les participantes)
- Recommandations et commentaires
- Manuel/Guide pratique élaborée sur les stratégies de protection individuelle et collective contre la violation des droits des femmes
- Étude sur la création d'espaces communs pour l'autonomisation des femmes migrantes et marocaines au Maroc

5. OBJECTIFS ET POPULATION CIBLE DES FORMATIONS :

Les objectifs liés à la partie formation comprennent :

- ✓ Proposer des lignes directrices et des stratégies pour créer une culture d'auto-soins, le soin de l'autre et de l'environnement chez les femmes migrantes et leaders communautaires à partir d'une approche interculturelle.
- ✓ Analyser les éléments intrinsèques qui affectent sur la base d'une approche fondée sur les droits de l'homme, l'auto-soin et le soin de l'autre et l'environnement.
- ✓ Former les femmes bénéficiaires du projet sur les droits humains, les risques liées aux défenseuses des droits humains, en soulignant la dynamique des stratégies de réconciliation, de protection et de résilience.
- ✓ Construire des alternatives de prévention, de protection et d'attention pour les défenseuses en risque, basées sur la récupération du savoir des défenseuses eux-mêmes pour atteindre leur bien-être.

La population cible des formations sera : 30 femmes au total, dont 20 femmes à Rabat et 10 femmes à Tanger, dont la majorité sont des femmes migrantes (70-75%).

6. PROFIL DE LA PERSONNE OU ÉQUIPE CONSULTANT

Pour mener à bien cette proposition de travail, une personne ou une équipe possédant les connaissances et l'expérience suivantes est requise :

- Être titulaire d'un diplôme d'études dans sciences sociales, psychologie, droit international/ Master en genre,
- Bonne compréhension de la thématique de l'interculturalité, médiation sociale, médiation interculturelle, droit humains et droit de migrants/es,
- Maîtrise de la loi d'étrangère au Maroc et la législation que le concerne,
- Expérience professionnelle dans le cadre d'éducation et formation notamment avec les migrantes,
- Maîtrise de techniques, dynamiques d'intervention socioculturelle, approche droite, approche genre et intersectionnel, approche participative et approche interculturelle,
- Expérience dans le développement, la formation et la mise en place des programmes Leadership féminin,
- Expérience professionnelle en recherche dans le domaine du genre et des migrations au Maroc,

- Bonne maîtrise du français et l'arabe (écrit et parlé), il sera évalué positivement l'espagnol,
- Évaluation positive de l'existence d'une expérience préalable avec Alianza por la Solidaridad en matière de migration

Le/la consultant/e sera un/une expert(e) en droits humains particulièrement ceux des femmes et la défense des droits humains, tout en indiquant un niveau élevé de gestion de l'approche intersectionnelle et participative. Axé sur les stratégies d'auto-soins et d'autonomisation personnelle et collective et le développement de la résilience.

7. CALENDRIER

ACTIVITÉS	MOIS																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1. Réalisation de 2 ateliers pour renforcer les compétence personnelles (confiance en soi, estime de soi, développement de mécanismes de défense contre les stéréotypes et les préjugés raciste basé sur le genre).																								
2. Formation en droit international, droits de l'homme, droits des femmes, législation marocaine, protection des droits des femmes et stratégie pour dénoncer les violations de ses droits																								
3. Formation « Être défenseuses » : qu'est-ce que signifie le fait d'être défenseuses des droits et les risques que contient. Processus pour devenir une défenseuse de droits : réalités locales et internationales : la persécution des femmes dans le monde.																								
4. Préparation d'une guide pratique sur les stratégies de protection individuelle et collective contre la violation des droits.																								
5. Étude sur la création d'espaces communs d'empowerment des femmes migrantes et marocaines au Maroc																								

8. BUDGET

Le budget alloué pour mener à bien l'ensemble des actions détaillées dans ces termes de référence est de **31.409,00 euros** (TVA incluse). Le paiement de ce service se fera en deux parties : une au début et une autre qui aura lieu après la présentation du rapport final.

9. CONTENU ET PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION

Les propositions reçues pour réaliser le contenu de ces tdr seront valorisées en fonction de la qualité de la proposition, du plan de travail présenté en termes de techniques et méthodologies participatives, de l'approche appliquée, de la formation de la personne ou de l'équipe d'accord aux exigences énoncées (joindre CV) et le budget demandé ventilé.

10. DATE LIMITE DE SOUMISSION

Les propositions seront envoyées à l'adresse électronique : ochakkor@aporsolidaridad.org en indiquant la référence « Mujeres migrantes defensoras ».

La date limite sera du jour de sa publication, le 14 décembre 2020, jusqu'au 17 décembre 2020 inclut (23 h 59 CET).